

**Séminaire**  
**Perspectives de la finance carbone pour le**  
**secteur bancaire.**

**Du 12 au 14 février 2008, Dakar, Sénégal**

**Compte rendu détaillé des présentations**  
**- Mars 2008 -**

## **Cérémonie d'Ouverture**

Cette conférence a commencé par les discours d'ouverture de l'Institut de la Banque Mondiale représenté par Venkata Putti et des co-organisateur suivants:

- Jan Kappen, représentant le Programme Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Paris
- Jocelyne Vauquelin, représentant l'Agence Française de Développement (AFD) au Sénégal
- Fatimata Dia Touré, Directrice de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF)

Puis, selon le protocole, la cérémonie a été définitivement ouverte avec le discours du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels du Sénégal.

(Avertissement : ne sont repris ici que les grandes lignes de chaque intervention et essentiellement les éléments qui ne figurent pas sur les diapositives. Se reporter à chacune des présentations).

**SESSION 1 : Présentation du marché carbone.**  
**Modérateur : Karan CAPOOR, Banque Mondiale.**

**Première intervention**

**International Emissions Trading Association (IETA)**

Edwin Aalders, Directeur

Le conférencier a présenté les différents marchés carbone (marché des quotas de l'UE, marché des projets Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) et Mise en Œuvre Conjointe (MOC). Il a expliqué les différentes phases de ces marchés (et notamment les raisons de la chute des prix du carbone sur le marché européen des quotas), a détaillé la taille actuelle des différents marchés : 22,5 milliards de \$ en 2006 dont 18,1 milliards pour le marché des quotas et 4,1 milliards pour le MDP ainsi que leurs perspectives (de l'ordre de 95 milliards de \$ pour le marché global en 2010 dont 15 milliards pour le MDP). Il a parlé aussi du marché volontaire et de son importante croissance actuelle.

Il a ensuite détaillé les secteurs « préférés » des acheteurs de crédits carbone : énergies renouvelables et décharges en tout premier lieu. Il a attiré l'attention sur les performances assez fortement inférieures aux prévisions en termes de crédit carbone sur la quasi totalité des secteurs.

**Seconde intervention**

**Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)**

Daniele. Violetti, Chef de file MDP

Le conférencier a exposé la place du MDP au sein du Protocole de Kyoto, les différents acteurs publics et privés qui interviennent dans le cycle du projet ainsi que les étapes majeures d'un projet MDP.

Il a ensuite rappelé le nombre de projets MDP dans le monde (projets enregistrés ou dans le pipeline, par zone géographique, par secteur) et comparé les chiffres mondiaux avec ceux du continent africain. Un autre point d'information évoqué a été la part extrêmement faible des projets enregistrés en Afrique et ce malgré le lancement du Cadre de Nairobi en Novembre 2006.

**Troisième intervention**

**Autorité Nationale Désignée (AND) Sénégal**

Madeleine DIOUF, Directeur de l'Environnement

La conférencière a présenté l'historique du développement des projets MDP au Sénégal ainsi que le portefeuille actuel. Avec 19 projets recensés dont 6 projets à l'étape de Descriptif de Projet ((Project Design Document-PDD), le Sénégal démontre sa réelle capacité à développer des projets MDP et ce dans les 5 grands secteurs : efficacité énergétique, énergie renouvelable, déchets, transport et foresterie.

Elle a exposé comment elle concevait le rôle de l'AND, qui, en œuvrant avec le soutien des bailleurs intervenant dans le domaine du renforcement de capacité, doit donner une véritable impulsion aux projets.

### **Questions/Réponses**

#### ***Quel est le problème majeur de l'Afrique pour que les résultats soient aussi faibles ?***

*Réponses :*

- Il faut arriver à surmonter les premiers obstacles et notamment le développement du PDD, avec l'appui de consultants spécialisés afin de répondre précisément à la demande du comité exécutif du MDP installé au sein de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ceci devant être fait en anglais.
- Le MDP est en évolution, les méthodologies évoluent ce qui nécessite une constante adaptation de la part des différents acteurs.
- Selon Jan KAPPEN, il faut aussi faire en sorte que le MDP s'adapte à l'Afrique et on le voit bien en ce qui concerne notamment la déforestation évitée.

#### ***Question relative aux avantages et inconvénients du marché volontaire***

*Réponse :*

- Le marché volontaire est attirant et il est en forte croissance mais néanmoins, il n'existe pas de réglementation, il n'est donc pas assez transparent.

#### ***Question relative aux pays n'ayant pas signé le Protocole de Kyoto***

*Réponse :*

- Il n'existe pour l'instant pas d'alternative, on ne peut pas développer un projet MDP dans un pays n'ayant pas ratifié le protocole de Kyoto. Par conséquent, il faut faire pression sur les gouvernements.

## **SESSION 2 : Présentation de projets MDP développés en Afrique Sub saharienne**

**Modérateur: Jan KAPPEN de UNEP**

### **Première intervention**

#### **Projet HYSACAM, Cameroun**

Arlette TCHAPOYA,

Ce projet MDP concerne deux décharges : l'une à Douala et l'autre à Yaoundé. La présentation a donné un aperçu historique des projets en précisant qu'initialement ceux-ci avaient été élaborés avec une composante de récupération de méthane et production d'électricité et que cette approche a été petit à petit abandonnée pour se concentrer sur une composante de type récupération de méthane et torchage. Le changement est intervenu compte tenu de l'existence de ressources hydroélectriques au Cameroun. En effet, les prix de revient de l'électricité produite par le projet HYSACAM dans sa version originale étaient trop élevés par rapport au coût de production d'énergie hydroélectrique.

Les investissements se montent chacun à 4 millions de US \$ environ. HYSACAM apporte 15 % des investissements, l'institution financière locale Afriland First Bank s'engagerait à hauteur de 20%, le restant (soit 65%) devant toujours être financé.

A ce jour, il existe encore un certain nombre de problèmes ou incertitudes :

- La faible durée du contrat de collecte des déchets passé avec la municipalité (5 ans) et par conséquent l'incertitude qui plane sur l'accès des déchets à long terme : En effet, le porteur de projet doit pouvoir compter sur un approvisionnement en déchets fermentescibles régulier et sur une période plus longue que 5 ans. Même si HYSACAM détient ce contrat depuis 1969, cela constitue une contrainte pour apporter des garanties vis-à-vis d'un financement à long terme.
- Des discussions avaient été ouvertes avec la Banque Mondiale pour l'achat des crédits carbone. A l'époque, le prix d'achat proposé avait paru assez faible. Aujourd'hui, HYSACAM regrette car la société n'arrive pas à boucler son financement et n'a pas encore trouvé d'acheteurs.

### **Deuxième intervention**

#### **Projet IBI sur le plateau des BATEKE, Congo Kinshasa**

Olivier MUSCHIETE

Il s'agit d'un projet d'envergure de plantation d'acacias sur une zone où il n'y a pas de forêt. Les revenus du projet seraient de 3 ordres : les crédits carbone ; la vente de manioc (culture pendant les jeunes années des plantations) et le charbon de bois.

Le conférencier a précisé que le descriptif de projet (PDD) est en cours de développement et sera très prochainement finalisé. Une banque privée a accepté d'apporter une partie du financement du projet. D'autres fonds sont cependant nécessaires même si les porteurs de projets apportent des fonds propres importants.

Les plantations sont actuellement en cours avec les fonds déjà disponibles.

**Troisième intervention**

**Projet ASER** Lampes basse consommation au Sénégal (Agence Sénégalaise d'électrification rurale)

Ousmane Fall SARR

Le conférencier a annoncé que le projet en est au stade du descriptif de projet (PDD). L'électrification rurale se fait en partenariat privé public avec 12 concessions attribuées par appel d'offre international à des opérateurs privés. Chaque concessionnaire a un contrat de 25 ans. Le coût des investissements pour le raccordement est préfinancé car les clients sont incapables d'apporter ce financement, dont le montant varie de 100 000 à 110 000 CFA (soit environ 230 us \$) par raccordement.

L'orateur précise que le recours au MDP doit permettre de lever des fonds pour poursuivre le programme d'électrification. Il s'agit d'une approche programmatique, chaque concession étant considérée comme une activité MDP. La période de crédit prévu est de 10 ans et les quantités estimées d'émissions réduites sont de 50 000 t par an. Une lettre d'intention d'achat des crédits carbone a été passée avec la banque mondiale. Les investisseurs sont des partenaires au développement.

## **Questions/Réponses**

**Questions pour HYSACAM : Quelle rentabilité ? Pourquoi ne pas valoriser l'énergie ? Qui exploite la décharge ? Y a-t-il des possibilités de revenus complémentaires ?**

Réponses

- La valorisation en électricité nécessitait 6 millions de \$ supplémentaires. Ce n'était pas rentable compte tenu des prix de vente de l'électricité.
- En fait, il serait sans doute plus intéressant de faire du compostage sur la décharge de Douala. Cette alternative demande à être étudiée.
- Il est important d'informer aussi les décideurs des collectivités locales car pour ce type de projet c'est essentiel. Il faut leur faire comprendre l'importance de proposer des contrats à plus long termes pour le bon fonctionnement de ce type de projet.

**Questions pour IBI BATEKE : Revenus complémentaires ? Que deviendront les crédits carbone si vous détruisez la forêt pour du charbon de bois ? A qui appartient la terre ? Quel prix des crédits carbone avez-vous utilisé pour faire l'analyse financière ? Les coûts de développement du projet paraissent très élevés.**

Réponses :

- Des revenus complémentaires seraient possibles mais cela compliquerait très fortement le MDP et donc le projet. Or, ils ne sont pas nécessaires. Il faut un compromis entre revenus complémentaires et complexité.
- En ce qui concerne les crédits carbone, le projet s'engage sur 2 400 000 t de carbone sur 30 ans. Tout le carbone au dessus de ce niveau peut donc être utilisé pour faire du charbon de bois (qui est essentiel pour l'équilibre du projet).
- Seul l'Etat peut être propriétaire de la terre, la société ne dispose elle que d'un bail perpétuel.

**Question pour le projet ASER : Quel pourcentage des crédits sera donné aux concessionnaires ?**

Réponse :

- 15% des crédits seront cédés aux concessionnaires pour les intéresser à la mise en place du projet MDP (car ils ont un rôle à jouer dans le plan de suivi notamment).

**SESSION 3 : Rôle et importance des banques privées**  
**Modérateur : M. TALL du fonds biocarburant de la BIDC**

**Première intervention**

**Banque Nationale d'Investissement (BNI), Cote d'Ivoire**

Alimata KONE,

La BNI s'est lancée tout récemment sur le marché du carbone. Elle l'a fait parce qu'elle avait l'expérience de la gestion d'un fonds « environnement » (et elle participe aussi au fonds biocarburant et énergies renouvelables de la BIDC).

Le financement de projet MDP peut a priori se faire selon différents schémas :

- Soit un schéma classique,
- Soit par prise de participation avec remboursement partiel de la BNI par des crédits carbone (que la BNI revendra entre 2008 et 2012).

Mme KONE a ensuite présenté les 4 projets sur lesquelles la BNI travaille actuellement.

**Deuxième intervention**

**Afriland First Bank**

Simeon NUMBEM, Chef de Division Environnement

Il s'agit d'une Banque Camerounaise. Ils ont actuellement deux projets MDP en portefeuille :

- HYSACAM, (énergie renouvelable à partir du Méthane)
- GIC FAUCA (biomasse, utilisation de déchets de scieries)

Afriland First Bank a comme objectif de devenir le conseiller financier des porteurs de projet et par la même de leur faciliter la réalisation des projets. Elle pense que les gouvernements, les institutions financières et les promoteurs de projets doivent surmonter le problème imminent de l'inertie en se réunissant pour améliorer le dialogue public-privé. Elle pense que la création d'un fonds panafricain est nécessaire pour mieux aborder le marché du carbone.

**Troisième intervention**

**African Export-Import Bank**

Christiane ABOU-LEHAF

Il s'agit d'une banque « africaine », bien que basée en Egypte, puisqu'il s'agit d'une institution multilatérale incluant des gouvernements africains ou leurs banques centrales. Elle s'intéresse tout particulièrement au secteur de l'environnement et à la finance carbone. Elle a pour ambition de devenir la banque de financement du commerce intra et extra continental. Dans son dernier Plan stratégique qui couvre la période 2007-2011, Afreximbank propose d'instaurer un Programme de financement du carbone.

**Quatrième intervention**  
**Société Nationale d'Investissement (SNI), Cameroun**  
Mohamadou BELLO

Le conférencier a présenté le CREF «Carbon Renewable Energy Fund ». Ce fonds permet de financer des projets de production et distribution d'électricité. Il s'agit d'un montage original car les fonds viennent à la fois de la banque Afriland First Bank, d'une ONG américaine E+CO, du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et du PNUE.

Le CREF agit à trois niveaux :

- l'appui au développement de projets,
- l'apport de capital,
- et le financement des investissements.

**Cinquième intervention**  
**BNP PARIBAS**

Jean Christophe BOUGLE

BNP Paribas est la première banque au monde en termes de financement de projet. Après avoir été impliquée dans des grands projets MDP en particulier en Chine, la Banque observe qu'il y a de moins en moins de projets MDP à rentabilité rapide.

BNP PARIBAS souhaite travailler avec des banques locales, apporter son expertise, et monter de partenariats.

**Question/Réponses**

**Question à AFRIMEX : Pourquoi limiter les financements à une durée de 4 ans alors que les projets sont presque tous sur une durée supérieure ?**

Réponse :

- Il est possible d'avoir une prolongation si nécessaire. En général le risque est partagé avec des banques locales.

**Question à BNP PARIBAS : Etes-vous prêts à aider votre client pour la négociation des ERPAs (contrat d'achat de réduction d'émissions) ? Comment faites-vous pour minimiser vos risques ?**

Réponse :

- Bien sûr, car c'est un élément essentiel de rentabilité du projet. Cependant, nous pouvons relire le contrat et donner des conseils, mais pas mener la négociation avec nos clients (ce serait trop coûteux en temps).

Nous prenons le maximum d'informations sur le projet. Nous prenons des garanties bancaires et nous investissons dans différents secteurs, qui font intervenir différentes méthodologies.

**SESSION 4 : Les opportunités et les enjeux des projets MDP  
dans le contexte de l'Afrique.**  
**Modérateur : Olivier MUSCHIETE - projet IBI BATEKE.**

**Première intervention**

**Climate Focus : Opportunités des projets MDP**

Mercedes FERNANDEZ

Climate Focus est un cabinet de conseil qui fournit des services dans le domaine de la Finance Carbone (appui institutionnel, appui aux acheteurs et développeurs de projets).

Le cœur de la présentation a porté sur l'attractivité récente de l'Afrique pour un certain nombre d'acheteurs. Les acheteurs veulent diversifier leur portefeuille au niveau géographique et sectoriel. De leur point de vue, investir en Afrique apporte une image « positive » et enfin nombre d'acheteurs sont persuadés que la déforestation évitée deviendra un secteur majeur du MDP et que l'Afrique a un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

Toutefois la conférencière rappelle aux porteurs de projet que la prudence s'impose car quelques acheteurs sont considérés comme peu fiables. Il apparaît également que le secteur de la forêt est de plus en plus apprécié, grâce au marché volontaire en particulier. Il convient toutefois d'être prudent compte tenu de l'absence de transparence de ce marché.

**Seconde présentation**

**Commission Économique pour l'Afrique (CEA)**

Kwadwo TUTU

MR TUTU a évoqué les difficultés rencontrées par l'Afrique sur le marché carbone. Ces difficultés viennent notamment aujourd'hui de la faible industrialisation de l'Afrique. Il a beaucoup insisté sur l'opportunité que représente la déforestation évitée pour ce continent, et sur la nécessité de volontés gouvernementales nationales très claires.

**Troisième présentation**

M Massamba THIOYE – consultant. Membre du panel de méthodologies.

M. THIOYE a tout d'abord jugé nécessaire de présenter les enjeux du Protocole de Kyoto ainsi que les différents types de gaz à effet de serre (GES) et leurs différents pouvoirs réchauffants. Il a ensuite passé en revue les différents secteurs d'intervention :

Secteur1 : Récupération de méthane

- 1) dans les exploitations pétrolières :  
Environ 40 projets de ce type sont identifiés en Afrique, à 50 millions de tonnes de CO2/an. Ils suivent une méthodologie AM9.
- 2) La récupération de méthane envoyé en torchère :  
Ceci concerne les exploitations pétrolières ou les raffineries. Environ 9 projets sont identifiés en Afrique, ce qui représente potentiellement 800 000 T de Co2 /an, avec une méthodologie ACM 12.

3) Les décharges et le traitement des eaux usées

4) La récupération de méthane au niveau des mines de charbon

#### Secteur 2 : Biomasse

##### Résidus agricoles

On peut facilement développer plus d'une centaine de projets, sur les tiges de coton ou les coques d'arachides par exemple. Ceci représenterait un potentiel de 200 T Wh d'électricité, soit 50% de la production électrique de l'Afrique qui pourrait être couverte ainsi. Ces projets utiliseraient une méthodologie ACM 6.

Le principal problème est la collecte et le transport des résidus agricoles qui sont souvent dispersés.

#### Secteur 3 : biocombustible

Les projets autour du Jatropha (plante qui produit une huile aux propriétés comparables à celles du diesel) ont notamment été abordés. Ils pourraient contribuer à l'électrification rurale, en servant de combustible une fois transformé en huile. De même, on pourrait utiliser de l'éthanol, obtenu à partir de mélasse ou de manioc.

#### Secteur 4 : efficacité énergétique

Il s'agit notamment de passer de cycles ouverts à des cycles combinés. Il y aurait plus d'une centaine de projets potentiels de ce type au Nigéria par exemple. Des projets de cogénérations ont également été cités.

#### Secteur 5 : efficacité énergétique au niveau de la demande (comme les lampes basse consommation)

#### Secteur 6 : les cimenteries

#### Secteur 7 : les énergies renouvelables

#### Secteur 8 : la forêt

Ceci montre qu'il existe un grand potentiel en Afrique pour les MDP.

### **Quatrième intervention**

#### **PNUE : Les projets MDP de petites échelles**

Jan Kappen

On peut décomposer les secteurs « MDP » en 3 grandes catégories :

- Industrie (peu de potentiel en Afrique),
- Bio-énergie,
- Foresterie,

avec un gros potentiel pour ces deux derniers secteurs mais peu de méthodologies.

Et on peut ajouter une quatrième catégorie, celle des petits projets. Ils représentent un gros potentiel en Afrique mais seulement si on arrive à leur proposer des coûts de transactions peu élevés. M. Kappen a ensuite défini les projets à petite échelle (cf. présentation).

Il existe 4 opportunités pour les petits projets :

- Le regroupement de projets. Cette méthode est particulièrement efficace si les projets sont suffisamment identiques. On parle alors de bundling.
- Le MDP unilatéral. Le promoteur conserve les CERs (unités de réduction certifiées d'émission) pour les vendre ultérieurement.
- Le Marché volontaire. C'est également un marché de crédits carbone, mais il n'est pas lié à la réglementation internationale. Cette solution pose problème par son manque de transparence mais des standards se développent.
- Le MDP programmatique. Il s'agit de séries illimitées étendues dans le temps et l'espace. Ce mécanisme est particulièrement adapté au secteur de l'efficacité énergétique. Cependant, aucun projet de ce type n'a encore été enregistré.

### **Questions/Réponses :**

**Questions : Au sujet de la vétusté du parc automobile : pourrait-ce devenir une opportunité pour le MDP ? Même question au sujet des bâtiments administratifs.**

Réponses :

- En ce qui concerne le parc automobile en Afrique, il existe un potentiel mais il est faible. De plus, il n'existe que très peu de méthodologies dans le domaine des transports.
- En ce qui concerne les bâtiments, il existe effectivement un potentiel, par exemple de développement de l'énergie solaire dans le secteur hôtelier.

**Question : Demande de précisions sur les risques et le fonctionnement du marché volontaire.**

Réponses :

- Il existe des risques de contreparties, par exemple si votre acheteur fait faillite ; ou encore des risques d'approbation ou de surestimation.
- Attention, un projet peut-être additionnel au Sénégal et pas au Mali et vice versa. Cela dépend des conditions nationales.

**Question : A quel stade les banquiers doivent associer des juristes dans leurs opérations ?**

Réponse :

- Les juristes doivent intervenir dès le début du projet pour mettre en évidence les principaux risques déjà connus sur tel ou tel type de projet.

**Question : Pourquoi tant d'idées de projet et si peu de projets enregistrés en Afrique ?**

Réponse :

- Il existe des obstacles pour développer les descriptifs de projets (PDD) et notamment le financement du développement. Mais de plus en plus d'opportunités existent pour le financement de ces coûts en amont du projet (comme le MDG facility du PNUD) ou même par les acheteurs privés qui, si le projet leur paraît de bonne qualité et s'ils ont confiance, peuvent aussi envisager de financer les coûts de développement du MDP.

**SESSION 5 : Présentations des montages financiers MDP**  
**Modérateur : M. Jean Christophe BOUGLE de BNP – PARIBAS**

**Première intervention**

**Banque Mondiale**

Karan CAPOOR, Région Afrique

Le conférencier a centré sa présentation sur le problème des délais très longs existants entre le moment de début de projet et le moment où les URCEs (unités de réduction certifiées d'émission) seront vendues. Le contrat de vente des URCEs est donc un contrat qui vend à l'avance des crédits qui n'existent pas encore. Les crédits carbone n'existent qu'après la mise en œuvre du projet.

Mais ces crédits carbone sont utiles pour alléger le remboursement des emprunts, puisque le paiement de ces crédits est réalisé au fur et à mesure de leur production. Il a mis en avant que le paiement des crédits carbone se faisait en monnaie forte. Si nécessaire, des paiements à l'avance sont possibles. D'autre part, il a fait allusion à d'autres types de montage tels que la prise de participation des acheteurs dans le projet (qui est un autre moyen de financer).

Il a ensuite présenté les perspectives pour la période 2008/2012.

**Seconde présentation**

**Econoler International, Canada**

N'Guessan M'Gbra

M. N'Guessan M'Gbra a d'abord fait référence au guide de financement de projets MDP qui a été distribué aux participants, en faisant référence tout particulièrement à la page 22 et aux pages suivantes qui détaillent les options possibles des montages financiers.

Il a ensuite présenté le cas des ESE (entreprise de service énergétique) qui interviennent dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ces entreprises sont des arrangeurs de financement qui permettent de tirer le meilleur parti financier des économies d'énergie réalisées ou des crédits carbone obtenus grâce à des contrats de performances où les économies à atteindre sont clairement identifiées.

**Troisième présentation :**

**Afriland first bank**

Siméon NUMBEN

M. NUMBEN a montré comment sa banque, la Afriland First Bank, s'engage dans le financement de projets MDP ou même le financement de fonds environnementaux. Elle a notamment émis des lettres d'intention pour deux projets « MDPables » : le projet de récupération de méthane des deux décharges HYSACAM et un projet de biomasse (GIC FAUGA).

Il a insisté sur l'importance des due diligences : analyse du profil du porteur de projet, analyse du risque technique, etc. Il a aussi rappelé l'importance d'étudier les différents instruments financiers à disposition depuis le crédit, la prise de participation ou encore le crédit bail...

***Questions/Remarques/Réponses:***

- Sur les contrats de performances qui sont effectivement très efficaces notamment si les économies sont immédiates
- Concernant les due diligences, un porteur de projet faisait remarquer que ce qui paraissait tout de même très important dans la relation entre le banquier et le porteur de projet : Confiance, Sécurité et Proximité.

**SESSION 6 : Les groupes de travail - Analyse Financière de projets MDP**

3 groupes ont été constitués autour de 3 grandes thématiques sectorielles : biomasse, efficacité énergétique, et forêt.

Le principe de ces groupes était de faire présenter son projet/étude de cas par un porteur de projet et que les participants puissent ensuite poser des questions afin de rentrer plus avant dans la définition du projet, les problèmes posés et la façon dont il était possible de les résoudre.

**SESSION 7 : Modalités d'évaluation et de gestion des risques liés aux projets MDP**

**Modérateur : M. KOEGLER - Programme MDP Autriche**

**Première présentation :**

**Banque mondiale**

Hanneke VAN TILBURG

Mme VAN TILBURG a présenté les principaux éléments à prendre en compte dans un contrat ERPAs (cf sa présentation) et la façon dont la Banque Mondiale établit ces contrats.

Elle a indiqué que tous les documents contractuels standards utilisés par la Banque Mondiale sont aujourd'hui disponibles sur le site de [www.carbonfinance.org](http://www.carbonfinance.org)

**Seconde présentation**

**Climate focus**

Mercedes FERNANDEZ

La première partie portait sur les différents types de projets et les caractéristiques d'un point de vue financier (projet de réduction de gaz à très haut pouvoir réchauffant, projet de récupération de méthanes et projets « CO2 » dont la rentabilité est beaucoup moins attractive même si leur contribution au développement durable est élevée (mais cela n'est pas rétribué).

Elle a présenté les différents éléments qui influencent le prix et a recommandé de se montrer très prudent face à des acheteurs qui vous achètent soi disant à des prix très élevés. Le prix est une combinaison de beaucoup de choses et ce n'est pas en lisant « point carbone » la veille que l'on peut savoir quel est le bon prix pour ses crédits carbone.

Elle a détaillé les risques du côté du vendeur et du côté de l'acheteur. Elle a aussi parlé de l'incertitude post 2012 (même si l'Union Européenne a heureusement fait des annonces très claires sur sa volonté de poursuivre) et de l'incertitude concernant le MDP.

Mercedes FERNANDEZ a participé à la création d'un contrat « équilibré » qui est disponible sur le site [www.cerpa.org](http://www.cerpa.org)

### **Questions/Réponses**

**Questions : Comment peut-on étendre les contrats au VERs (verified emission reductions - ce sont des crédits carbone "non officiels", c'est à dire non attribués par les Nations unies) alors qu'ils n'ont pas d'existence légale ?**

Réponse

- La banque prend le risque de payer des VERs au prix des CERS.

**Questions : Les institutions financières ne doivent elles pas avoir un gestionnaire de risque et notamment se tourner vers les assurances ?**

Réponse :

- Il faut voir ce que cela coute !

**Question : Pourquoi l'acheteur se substitue-t-il au vendeur auprès de l'EB (Executive Board – le conseil exécutif) ?**

Réponse :

- Parce qu'il veut s'assurer du transfert de propriété.

**Question : Pourquoi les acheteurs demandent-ils un contrat d'exclusivité ?**

Réponse :

- Ils veulent être les seuls, car les coûts de transactions sont très élevés.

**SESSION 8 : Opportunités offertes par les institutions financières  
internationales  
et les banques de développement**  
**Modérateur : Mme TOURE de l'IEPF**

**Première présentation**  
**Cabinet CRAC, Sénégal**

Mame Demba DIOP, Economiste

Il s'agissait d'une présentation du système bancaire sénégalais, des opportunités et des enjeux du MDP. Le conférencier a présenté en détail les grandes caractéristiques du système bancaire sénégalais et ses résultats. Il a listé les enjeux et les risques à prendre en compte par les banques en cas de financement de projets MDP.

**Seconde présentation**  
**PNUD**

Marcel ALERS

M. ALERS a présenté le MDG facility, une nouvelle facilité mise en place par le PNUD pour favoriser le développement de projets MDP qui vont au delà de la réduction de gaz à effet de serre (GES), mais participent au développement. [www.undp.org](http://www.undp.org). L'objectif est ainsi d'obtenir une meilleure répartition géographique du MDP. Il s'agit d'un partenariat public privé puisque le PNUD a passé un contrat avec la banque FORTIS (recrutée sur appel d'offres international), FORTIS étant donc le partenaire de ce fonds pour l'achat des crédits carbone.

Le PNUD dans le cadre de ce fonds assure l'assistance technique pour l'enregistrement, pour la validation et le suivi du projet sur la première année. FORTIS achète les crédits carbone après avis du PNUD. Les aspects financements ne sont cependant pas inclus et doivent être assurés par des banques locales.

**Troisième présentation**  
**Banque Investissement pour le Développement de la CEDEAO (BIDC)**

Thierno TALL

Le conférencier a présenté un fonds privé pour la promotion des biocarburants et des énergies renouvelables. Il agit de deux manières différentes selon les projets :

- Il peut assurer le financement du projet, et se porter acquéreur des crédits carbone engendrés ;
- Le fonds peut aussi conseiller les porteurs du projet.

### **Quatrième présentation** **Programme MDP de l'Autriche**

Peter Franz Koegler

Le conférencier a présenté la cellule de conseil mise en place par une banque autrichienne spécialisée dans les finances publiques en Europe. Cette cellule soutient actuellement 35 projets MDP, qui représentent en crédits carbone plus de 22 Million de tonnes de CO<sub>2</sub>.

Elle a lancé une initiative en Afrique début 2007. Quatre pays cibles, qui sont soutenus par des fonds supplémentaires, ont été identifiés et il s'agit du Ghana, de l'Ethiopie, de l'Uganda et de la Tanzanie. La banque est dotée d'une longue expérience sur le marché du carbone et grâce aux connaissances locales apportées par un groupe d'experts, elle espère pouvoir instaurer à long terme une coopération avec des partenaires fiables.

### **Cinquième présentation** **AFD/CEFEB – Agence Française de Développement**

Florence MOUTON

Après une rapide présentation de l'AFD, la conférencière a exposé les axes retenus par l'AFD pour lutter contre le changement climatique dans le cadre de son mandat d'opérateur pivot de l'Aide Publique au Développement de la France. L'AFD est arrangeur de financement mais n'est pas acheteur de carbone.

Elle a ensuite présenté les principales modalités d'intervention : renforcement de capacités, appui au développement de nouveaux secteurs « MDPables », appui au financement de nouvelles méthodologies et financement de projet. Elle a notamment pris l'exemple du projet de décharge de la municipalité de Durban et présenté le schéma de financement original qui a été adopté par l'AFD et dans lequel les revenus carbone constituent la garantie du prêt accordé par l'AFD pour le financement des investissements nécessaires au projet.

### **Sixième présentation** **Banque Mondiale**

Venkata Putti, CF-Assist

Cette intervention avait pour objectif de présenter les nouvelles facilités prévues pour l'après 2012 par la Banque Mondiale. Cette dernière a fait partie des pionniers dans la finance carbone, notamment avec la création du Prototype Carbon Fund (PCF) et de nombreux fonds actuels. Elle est à l'origine de « Africa assist », lancé en 2006 dans le cadre du programme CF-Assist, et qui a pour but de renforcer la participation de l'Afrique dans le marché des MDP. 16 ERPAs ont déjà été signées par la Banque Mondiale en Afrique.

Ces nouvelles facilités sont :

- Carbon Partnership Facility (CPF):
- Forest Carbon Partnership Facility (FCPF)

Le but est de supporter des investissements de long terme pour accompagner la transition vers une économie peu coûteuse en carbone. Pour cela, il faut s'éloigner de l'approche « projet par projet » et se recentrer sur des stratégies de programmes d'investissement incitatifs.

### **Questions/Remarques/Réponses**

- *La discussion a porté sur la possibilité de développer des marchés financiers en Afrique (bourses d'échange des crédits carbone. Elle a aussi porté sur l'opportunité de définir une stratégie africaine pour négocier l'après 2012*

#### **Question : sur le partenariat passé avec Fortis**

- Marcel Alers a répondu que le PNUD avait étudié la possibilité de monter son propre fonds d'achat de crédits carbone mais que c'était impossible compte tenu des statuts du PNUD. Le choix a donc été fait de cet appel d'offres pour sélectionner une banque.

#### **Question sur la replicabilité d'un tel montage AFD**

- Florence Mouton a répondu que ce montage pouvait effectivement être reproduit tout en faisant remarquer que l'emprunteur dans le cadre de Durban était avec une collectivité locale avec une très bonne situation financière.

## **Clôture**

La conférence a été clôturée avec l'intervention de trois témoignages recueillis auprès des groupes de participants ciblés, représentés par une institution nationale (Autorité Nationale Désignée), une banque et un porteur de projet.

Il a été annoncé la création, par un noyau de participants à la conférence, d'une plateforme interafricaine d'échange et d'information sur le MDP. Il s'agira du Réseau Action Climat pour l'Afrique, RACLAF, dont l'adresse mail est [raclaf@gmail.com](mailto:raclaf@gmail.com), et qui sera très prochainement l'objet d'un blog.